

Avoir vingt ans à la Belle de Mai : la Friche...

• Christophe Apprill

*Sociologue **

Dossier

Les NTA sont-ils parvenus à rompre avec la contradiction des discours de l'action culturelle qui prétendent agir pour tous, alors que l'accent est souvent placé sur le traditionnel soutien à l'offre ? Représentative de ce mouvement, la Friche Belle de Mai à Marseille a-t-elle inventé de nouvelles manières de toucher les publics, en développant des dispositifs pour attirer la jeunesse du quartier que les indicateurs socio-économiques catégorisent parmi les territoires en grande difficulté ? Les regards d'acteurs culturels locaux, ainsi que les discours que l'institution produit sur elle-même, nous permettent d'éclairer son insertion dans le quartier et son rapport aux publics.

Au tour du développement de friches culturelles s'est formalisée la notion de Nouveaux Territoires de l'Art (NTA). Au-delà de l'émergence d'une nouvelle topographie des équipements culturels dans l'environnement urbain, s'est imposée l'idée d'une nouvelle manière de travailler avec les publics et les « non publics ». En réduisant les inégalités géographiques concernant l'accès à l'offre et en rendant accessible la création artistique au plus grand nombre, les NTA auraient, selon une doxa répandue parmi les opérateurs culturels¹, satisfait les deux ambitions du contrat de Malraux (1959) : « rendre accessibles les œuvres capitales de l'humanité, et d'abord de la France, au plus grand nombre possible de

Français, assurer la plus vaste audience à notre patrimoine culturel et favoriser la création des œuvres de l'art et de l'esprit qui l'enrichissent ». Dans le même temps, les enquêtes locales et nationales sur les sorties et les goûts culturels convergent pour décrire le décrochage des jeunes générations vis-à-vis d'une grande partie de l'offre culturelle² (Donnat, 2009), tandis que se multiplient les signes d'un changement de civilisation, jusque dans notre appréhension sensible de la réalité (Serres, 2012). Bien plus qu'un slogan, le malaise dans la culture (Richard, 2013) semble devenu un fait social, générant des ripostes, comme le recours à la « culture » comme levier d'« insertion sociale », qui soumet opérateurs culturels et

* Chercheur associé au Centre Norbert Elias (EHESS-CNRS) et au Laboratoire d'Etudes en Sciences des Arts (LESA),
Chargé de cours à Aix Marseille Université (AMU).
christophe.apprill@cegetel.net

artistes à une nouvelle injonction : participer à la fabrication de « lien social » et du « vivre ensemble ». Se trouvant le plus souvent situés au cœur de quartiers cumulant les indicateurs de la relégation, les NTA jouent-ils dans ce contexte le rôle d'avant-garde ? Sont-ils parvenus à rompre avec la contradiction des discours de l'action culturelle qui prétendent agir pour tous, alors que l'accent est encore le plus souvent placé sur le traditionnel soutien à l'offre ? Dans le cas de la ville de Marseille, « *les différentes expériences menées depuis quinze ans font-elles de la Friche Belle de Mai un territoire de renouveau urbain, social, économique, à partir de la culture* »³ ? Autrement dit, cette utopie représentative du mouvement des NTA a-t-elle inventé de nouvelles manières de toucher les publics, en développant des dispositifs pour attirer la jeunesse du quartier de la Belle de Mai, dont les indicateurs socio-économiques (Région PACA-Compas-Agate, 2012) le catégorisent parmi les quartiers en grande difficulté ? Les regards d'acteurs⁴ impliqués dans la vie culturelle locale et dans la « Friche Belle de Mai », ainsi que des discours que l'institution produit sur elle-même, nous permettent d'éclairer son insertion dans le quartier de la Belle de Mai et son rapport aux publics.

La Friche la Belle de Mai : une structure singulière ?

Depuis sa création, « la Friche » est loin de constituer une entité homogène. Selon les interlocuteurs, elle ne détient pas les mêmes fonctions. Sur son site web, deux critères retiennent l'attention : la diversité des espaces et des usages, d'une part ; le fait qu'elle soit envisagée comme une fabrique de la ville, d'autre part. Une page condense ses principaux traits identitaires, parmi lesquels se dégagent trois types d'espaces : la Friche comme « morceau de ville », la Friche comme fabrique de sociabilités, et la Friche en relation au territoire. Le premier type d'espace est dédié à la création et à l'expérimentation des résidents

(mais « connecté aux enjeux du monde ») ; comme tous les lieux de travail, il n'a pas pour vocation à être ouvert au public⁵. Les seconds types d'espace sont des espaces de diffusion ; enfin, on y trouve des « lieux ouverts » (skate park, restaurant, marché paysan, crèche...). Ces deux derniers sont par nature en relation avec la question des publics.

Comme l'ont rappelé les résidents de la Friche que nous avons interrogés, le lien entre ces trois types d'espace, où évolue une diversité d'acteurs, ne va pas de soi, ce qui n'empêche pas qu'ils soient associés dans les intentions⁶. Le mode de gouvernance passé et actuel de la Friche est à l'intersection de ces contradictions. La diversité d'usage, de fonction et de pratique du site est encadrée par une instance dirigeante centrale, qui ne parvient toutefois pas à gommer les divergences d'intérêts, de finalités et de temporalités. Hier, l'association Système Friche Théâtre (SFT), sous la houlette de Philippe Foulquié (directeur de la Friche de 1992 à 2010), assurait la direction, dans une ambiance à la fois généreuse, partisane et ouverte aux initiatives créatrices. Depuis fin 2012, une Société Collective d'Intérêt Coopératif (SCIC) – créée en 2007 pour faciliter les aménagements nécessaires du site – assure la gouvernance. Elle « *rassemble dans son conseil d'administration des usagers du site (SFT, artistes, opérateurs) et les institutions publiques qui depuis vingt ans accompagnent le projet* »⁷. Si la Friche représente un incontestable succès du point de vue des moyens et des conditions alloués aux artistes, la diversité des espaces et des usages est pondérée par au moins trois constats. En termes de service, elle ne comporte pas de bibliothèque dans un quartier qui en est sous-équipé ; en termes d'activités, elle est peu ouverte aux ateliers de pratique amateur, comme s'ils risquaient d'atténuer la valeur et la singularité de la création ; enfin, en termes d'instrument de pilotage, elle n'a pas réalisé, contrairement à d'autres infrastructures de taille comparable, d'étude sur les publics⁸.

Le second critère, qui distinguerait la Friche des autres grands équipements de la ville de Marseille, serait son rôle présumé dans l'aménagement du tissu urbain. Elle est

présentée comme « un morceau de ville » et comme une source d'inspiration de la ville⁹. Elle aspire à « être en prise directe avec son quartier, avec sa ville, avec sa jeunesse... », et se veut un lieu populaire¹⁰. Elle constituerait « un espace de continuité urbaine, un lieu de vie et de pratiques sociales ». Elle désire impacter le territoire proche et lointain : « le grand défi de la Friche est de s'ouvrir conjointement sur son territoire d'implantation et le plus largement possible sur le monde ». En tant que « projet culturel pour un projet urbain », elle prétend jouer un rôle dans « la construction de la Cité », en conférant aux artistes une vision prophétique¹¹. Indexé aux intérêts spécifiques des artistes, et notamment à la protection de leur statut dans la société¹², il n'est pourtant pas certain que ce rôle et cette préoccupation soit largement partagés en dehors des métiers artistiques et des opérateurs qui les accompagnent.

Conformément à son appartenance aux NTA, elle serait tenue de jouer un rôle dans le quartier de la Belle de Mai en tant que structure de proximité¹³. Chargée de mission à Zinc¹⁴, C. Dupont ne partage pas ce constat : « *La Friche n'a pas vocation à être un équipement de proximité. (...) En l'état, si on a fait le choix d'accueillir dans ce lieu soixante-dix structures de diffusion et de création contemporaine, sur des formes non seulement contemporaines mais innovatrices, il n'y a pas de secret...* » Responsable des relations publiques, O. Thierry fait remarquer qu'il n'y a pas de raison qu'elle soit l'objet d'un traitement différent des autres institutions culturelles de la ville : « *Demande-t-on au théâtre de la Criée d'être un équipement de proximité ?* ». Cette contradiction rend compte d'un positionnement ambivalent vis-à-vis du quartier et de l'accueil du public en général, d'une structure qui, bien que comprenant des lieux de diffusion (théâtre, danse, musique, arts plastiques, vidéo, numérique...), n'avait pas pour vocation première à devenir équipement de proximité.

A l'exception de son emprise spatiale qui en fait bien un « morceau de ville », toutes les autres caractéristiques ne tendent pas à singulariser la Friche des autres structures culturelles qui se

veulent également ouvertes, conviviales, en prise avec leur époque et leur environnement. Il s'agit même là d'un paradoxe : catégorisée parmi les NTA, la Friche revendique une singularité, tout en s'efforçant de faire comme les autres structures culturelles.

La Friche : un lieu accueillant ?

Elue chargée des questions culturelles d'une mairie de secteur et habitant à la Joliette, de 2005 à 2009, dans un immeuble implanté dans le périmètre d'Euroméditerranée, situé à deux kilomètres de la Friche, l'expérience de Marianne délivre un regard sans complaisance sur les conditions d'accueil :

« Je n'ai jamais eu l'opportunité de fréquenter la Friche, bien que j'étais particulièrement attentive à ce qui se passait (dans le monde de la culture). Et dans l'environnement de la résidence où j'habitais, personne jamais n'avait conscience de se qui s'y passait, dans ce quartier-là de la Belle de Mai ».

L'une de ses expériences, en tant que simple citoyenne, nous renseigne avec davantage de précision sur l'écart qui peut séparer les résidents de la Friche d'avec les publics.

« Je souhaitais faire un blog, en tant que citoyenne. Je suis allé voir Zinc. Il fallait s'inscrire, il y avait des dates. Mais c'est annulé. Donc, je leur dis : je vous laisse mes coordonnées et vous me rappelez. Ils ne m'ont pas rappelé, donc j'ai rappelé. Mais je n'arrivais jamais à avoir quelqu'un au téléphone. Quand j'appelais aux heures d'ouverture au public, la personne était absente, malade ou en congé. L'été est arrivé et à la rentrée, je me suis dis : nom d'une pipe, j'y vais. Je rentre, c'était une heure d'ouverture au public, coup de bol (rires), et la fille qui était là, qui avait été mon interlocutrice, me dit : mais... Je dis : je viens voir ce qu'il en est. Et je me fais recevoir du genre : si vous croyez que c'est tout ce que j'ai à faire. J'ai dis : écoutez mademoiselle, moi-même ayant eu à diriger un accueil dans des lieux de ce type là, je serais une utilisatrice lambda, je ferais un courrier à votre directeur. D'ailleurs, c'est ce que je vais

faire pour dire comment se passe l'accueil du public. Et donc, je me présente, je dis que je suis élu, et que c'est quand même un peu fort de café. Et je pars. Evidemment, la personne qui était en face me court après. Ecoutez, excusez-nous, elle était fatiguée, etc. Du coup, le directeur m'appelle et me reçoit pour m'expliquer leur fonctionnement...

Au-delà d'une possible faute à « pas de chance »¹⁵, ce témoignage pointe l'indétermination du statut des résidents entre artiste et diffuseur : s'agit-il de laboratoires de création ouverts ou fermés au public ? Cette indétermination constitue un obstacle majeur à une circulation fluide de personnes étrangères au site, non initiées et, de surcroît, ne pouvant se prévaloir de l'étiquette d'élu, soit une autorité respectée dans le cadre d'un service public de la culture dépendant de subventions publiques.

A cela s'ajoute la configuration du site. Faite de cours, de coursives, de ruelles intérieures, le tout sur différents niveaux, elle promet à tous ceux qui ne la connaissent pas quelques moments d'égarement. Lors de la diffusion d'une création de Fricker en 2002, j'avais pu observer qu'amis et connaissances se plaignaient d'avoir dû errer avant de trouver la salle de la cartonnerie située, à l'époque, de l'autre côté de la rue intérieure. Consciente de ces manques, notamment les soirs de spectacle, O. Thierry confirme qu'à ce jour, « *L'accueil physique, c'est ce qui marche le mieux. Celui qui est en retard, il est foutu.* » La Friche ressemble toujours à un morceau de ville de province : il faut être initié pour trouver son chemin... Bien qu'elle ait été refaite à neuf pour l'inauguration de Marseille Provence 2013 capitale européenne de la culture (MP 2013), la signalétique demeure lacunaire. Il n'y a toujours pas de plan à l'entrée permettant de s'orienter. Il faut se rendre au niveau du restaurant « les grandes Tables », soit au premier étage, lorsqu'on entre par la rue Jobin. Pour y accéder, il faut donc gravir les escaliers métalliques et contourner le restaurant. L'accès handicapé est opérationnel, mais l'ascenseur, niché dans un recoin de la cour, n'est pas immédiatement repérable. Fréquenté par les travailleurs de la Friche, ce restaurant est une ressource pour

demander son chemin. Mais il arrive que des visiteurs se heurtent littéralement le front aux verrières des portes d'entrée : celles qui sont effectivement déverrouillées ne sont pas indiquées. D'autre part, bien que situés au cœur d'un quartier populaire, les prix de la restauration sont alignés sur ceux d'une brasserie de centre-ville. Certes, il ne s'agit là que de détails, mais qui participent de la composition d'un « milieu » entretenant une connivence avec une série de codes, dont la détention vous assure une proximité symbolique avec le lieu, les hommes et les œuvres. Dans une ville où le « populaire » se traduit aussi par le sous-équipement en musée et par leur faible fréquentation¹⁶, force est de constater que certaines barrières symboliques ne jouent pas moins à la Friche que dans d'autres institutions culturelles.

L'idée selon laquelle la Friche serait une enclave est parfois partagée « à l'intérieur ». Chargée de mission action culturelle à Zinc, C. Duport estime que le rapport aux publics constitue l'un des maillons faibles.

« Les quatre principales conditions d'un espace public ne sont pas réunies. La visibilité : bon..., il s'y fait quoi ? L'accessibilité : Parlons en, il n'y a pas de métro, il y a peu de bus, etc. L'hospitalité : parlons en aussi... L'égalité de position, finalement, c'est peut-être le critère le plus important¹⁷.

C'est la qualité qui distingue le plus un espace public de tous les autres espaces. Au regard de ces quatre qualités, la Friche n'est pas un espace public ».

Les seules lacunes de la signalétique ne suffisent pas à rendre compte du déficit d'espace public. Selon C. Duport, l'absence de discours clair et de politique volontariste en direction des publics permet de rendre compte du fossé persistant entre une structure comme la Friche et les publics qui n'appartiennent pas aux « convertis » :

« Aujourd'hui, on communique. On en arrive à un tel point qu'on en arrive à construire des propos incompréhensibles. (...) La rhétorique communicationnelle de l'action culturelle s'ancre sur très peu de réalité. Elle s'ancre sur du discours. On en arrive à un point où les

termes même n'ont plus de sens. On ne peut plus se fier à : "participation de habitants", "médiation", "coconstruction", etc., parce que cela peut recouvrir des réalités extrêmement diverses. La Friche est devenue un lieu de diffusion. (...) Globalement, c'est un échec de l'ensemble des NTA ; il y a une part de cette utopie réalisée, celle qui fondait les NTA, à savoir un ancrage dans des délaissés urbains, pas seulement au sens architectural du terme ; mais la relation à l'environnement humain n'a pas fait mieux que cinquante ans de politiques culturelles ».

Cette analyse d'une « frichiste » qui accompagne les projets de l'intérieur depuis 2006, aussi bien en tant que chargée de mission d'une structure résidente, qu'en tant que sociétaire impliquée dans la gestion de la Friche, rappelle que le clivage avec l'espace urbain est irréductible aux seules spécificités de son implantation. Les causes apparaissent bien plus profondes : la Friche, en tant que structure centralisée, n'aurait pas échappé au malaise qui frappe un grand nombre de structures culturelles, et qui se traduit par « une perte du sens historique¹⁸ ». A propos des transformations récentes, notamment des recherches d'« ouverture », B. Misraki (Groupe Dunes) s'interroge sur leur sens : « *Ce qui détermine aujourd'hui l'organisation de l'espace public, c'est la consommation. C'est grave qu'un lieu culturel comme la Friche entre dans cette dynamique* ». Entre lieu de consommation culturelle et fabrique d'excellence artistique, l'utopie de la Friche serait-elle à réinventer ?

La Friche et ses extérieurs

Selon M. Chiche (Groupe Dunes), « *ouvrir la Friche, c'est une condition pour que ce lieu soit bien vivant. Concevoir l'espace pour que les gens traversent ce territoire et soient intéressés par ce qui s'y passe. C'est plus de la gestion d'espace public et de dynamique urbaine* ». Suscitant des avis contrastés, « l'ouverture » semble être le complexe originel de la Friche. Les efforts déployés en ce sens signifient

qu'empiriquement ses responsables prennent la mesure du chemin à parcourir pour mettre les faits en adéquation avec les discours. Certains habitants de Marseille la présentent comme un isolat, une sorte de boîte noire où l'on n'accède qu'en étant initié par des connaisseurs, et qui serait « *plus en lien avec Paris qu'avec son quartier* ». B. Misraki en plaisante : « *Les gens du 8^{ème} arrondissement sont encore plus terrorisés d'entrer dans la Friche que les gens du quartier* ». De même que les avis laudateurs d'acteurs institutionnels évoluant dans le milieu des professionnels de la culture ne sauraient être pris au pied de la lettre, on ne peut s'en tenir à ces lamentos qui, peu ou prou, affectent un grand nombre d'institutions culturelles. Cette perception subjective dans l'espace marseillais n'est pas seulement redevable à l'échec relatif des efforts déployés pour rendre la Friche plus « populaire ». Objectivement, les moyens de transport pour y accéder ne sont pas pléthoriques. S'y rendre à pied du centre-ville est envisageable, compte tenu de la proximité en kilomètres, mais il faut passer par l'un des deux tunnels (Bénédict ou National) qui demeurent relativement peu engageants et qui, symboliquement et matériellement, marquent la séparation entre la ville centre et la partie nord de la ville. Son accès, depuis les quartiers situés au nord, n'est pas plus facile. Si depuis plusieurs années, la Friche engage une multitude d'actions de médiation¹⁹ pour « ouvrir » la Friche aux publics de proximité, elle doit néanmoins composer avec cette situation singulière, juste derrière la frontière entre la ville centre et les quartiers nord, matérialisée par le tunnel Bénédict.

La configuration spatiale du site ne facilite pas les contacts avec l'extérieur. De hauts murs l'entourent (l'équivalent de neuf étages sur la rue Jobin) qui la font ressembler à une forteresse. O. Thierry rappelle que l'architecture de cette ancienne manufacture des tabacs a été conçue pour éviter les vols : « *Les cigarières étaient fouillées avant de sortir. L'architecture n'a pas été pensée pour être publique. Dans la pratique, c'est un lieu qui a la réputation d'être fermé.* » De fait, les deux entrées opérationnelles ne sont pas ouvertes sur le

quartier : celle de la rue Jobin donne sur le tunnel Bénédict et il faut parcourir cinq cents mètres avant d'atteindre les premières habitations. Celle située au nord (rue François Simon) ne donne pas non plus directement accès aux quartiers d'habitation. M. Diedat, étudiant paysagiste à l'École Nationale Supérieure du Paysage de Marseille, intervenant sur les projets de jardins de la Friche, constate qu'« *il manque une porte d'entrée vers le quartier* », c'est-à-dire au nord-ouest, qui donnerait sur les boulevards Ricard, Allemand et Leccia, ainsi que sur la place Cadenat. Selon lui, le site est davantage relié à Longchamp (la ville centre) : « *Je n'ai jamais vu un jeune du skate park descendre vers la Belle de Mai. Ils viennent d'en haut* », ce que confirme O. Thierry. En 2005, lors d'une étude de l'Espace Culture Multimédia (ECM) de la Friche, Labarthe (2005, p. 82) note que celui-ci « *s'inscrit en réalité d'abord dans les attentes et les pratiques des publics et artistes qui fréquentent habituellement la Friche et qui, pour la plupart, font partie des classes moyennes à capital culturel relativement élevé et n'habitent pas le quartier* ». Dans le quartier, l'équipement est peu repéré, en tout cas, pas comme une institution phare, dont on pourrait, sans y avoir jamais mis les pieds, au moins imaginer quel type d'activité s'y déroule. En 2012, à l'occasion de l'évènement 48h CHRONO, lors du loto organisé par un collectif, un participant s'étonne : « *Mais il y a des spectacles ici ?* ».

Parfois sollicité pour distribuer les tracts des manifestations de la Friche dans le quartier, M. Diedat arpente le quartier à la rencontre des habitants. Au cours de ses pérégrinations, il relève le fait que « *les gens n'ont pas l'information. Il leur faut aller la chercher. L'absence d'affichage n'aide pas.* » La gratuité est pointée comme un facteur d'attractivité et aussi, « *le fait qu'il se passe quelque chose dans le quartier* », lorsque est annoncé, par exemple, l'aménagement du tunnel Bénédict dans la cadre de MP 2013.

La Maison Pour Tous (MPT) Belle de Mai lui réserve bon accueil mais lui fait remarquer qu'elle n'obtient pas d'information régulière

sous forme de tracts. A propos du projet d'intervention confié au photographe JR, un partenariat est établi avec cette MPT, mais comme le reconnaît l'une des personnes en charge de la communication à la Friche: « *Si vous n'êtes pas un public de la MPT, vous ne le savez pas. C'est un travail de fond que nous devrions valoriser... Mais il vaut mieux le faire et ne pas le dire, que le dire et ne pas le faire. Un petit tract de JR a circulé dans le quartier, mais nous comptons davantage sur le bouche à oreille que sur des actions vers le grand public* ». La visibilité numérique de ce partenariat est réduite : en janvier 2013, sur le site de la Friche, aucun lien ne renvoie aux structures culturelles et sociales partenaires. Même si cette lacune peut être temporaire, compte tenu de la nouveauté d'un site, où toutes les actions de la Friche en 2013 ne figurent pas encore, elle n'en demeure pas moins révélatrice de l'importance secondaire accordée aux partenaires sociaux.

De toutes ses rencontres, M. Diedat note que « *l'accès à l'information est difficile. Elle est surtout conçue pour ceux qui sont connectés. Mais même pour ceux là, cela demande un effort pour récupérer les brochures en pdf* ». Exprimant des ressentis provenant d'un vécu de l'espace (Frémont, 1976), les propos recueillis n'ont pas valeur de preuve, mais ils soulignent que ce qui est considéré comme une institution pour certains ne l'est pas pour d'autres. Comme l'a observé Raffin (1998), certaines friches culturelles ont été jusqu'à susciter l'hostilité des riverains, se trouvant « *confrontées à une contradiction entre, d'une part, l'ouverture qu'ils prônent, la définition d'une mission d'ordre public qu'ils reçoivent à travers les conventions d'occupation dont ils bénéficient, qui tendent à les définir comme espace public et, d'autre part, les effets exclusifs d'une appropriation de ces espaces par les véritables milieux sociaux qu'ils constituent* ».

Les publics : une priorité ?

Pour ses vingt ans, la Friche Belle de Mai fait peau neuve. Architecturalement, l'extension des surfaces réhabilitées et la création de nouveaux volumes rompent avec l'allure délabrée, ou semi finie des années 1990-2000. La nouvelle Friche comprend six salles de spectacles, 3500 m² d'espaces d'expositions et 30 000 m² de bureaux et d'ateliers. Dans l'« Etude technique relative au réemploi de matériaux dans le contexte de transformation architecturale de la Friche la Belle de Mai » (2009), une attention a été portée à l'aménagement du site qui « sera pensé dans l'esprit du lieu ». Avec les résidents et les publics, l'un des objectifs consiste à « Etre résolument transdisciplinaire, plurifonctionnel et à accueillir des projets, des producteurs, des événements « extérieurs », sans ségrégation et ouvert à la multiplicité des usages, besoins et fonctions » (p. 8). Administrativement, les différents services sont gérés par une direction unique incarnée par une Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC). Esthétiquement, à l'entrée de la rue Jobin, les graffs qui ornaient les murs emprunts de l'odeur du tabac sont décapés au karcher. En cette fin d'année 2012, même le samedi, les compresseurs ronronnent, la blancheur de la pierre se fait homogène ; bientôt la Friche sera prête pour les festivités et les inaugurations de la capitale de la culture.

A. Arnaudet, nouveau directeur de la SCIC, reconnaît qu'« en matière d'ouverture vers les publics, d'énormes progrès restent à faire ». De fait, il n'existe pas de service spécifiquement dédié aux publics à la Friche, ni de relation spécifique aux scolaires, seulement un service de relations publiques composé de trois personnes, dont une en charge des réseaux sociaux. Le cahier des charges ne fixe, à ce jour, aucune obligation aux résidents vis-à-vis des publics. « Les résidents veulent exister en leur nom propre » ; chacun est libre de développer ou non sa propre approche dans ce domaine. Parmi les huit objectifs prioritaires prévus dans le Plan d'action 2012-2014 rédigé fin 2012, un seul concerne les publics : « La Friche doit être

cet espace public où les Marseillais se rendent spontanément parce que c'est un endroit différent et innovant, un lieu de découverte, de pratique et d'éveil, un facilitateur de rencontre et de mixité sociale ». Et parmi les axes de « structuration » et de « développement », un seul s'intéresse directement au quartier d'implantation. Intitulé « l'espace public et action culturelle », il énonce des intentions qui, de tous les axes, figurent parmi les moins détaillées : « Les projets associant artistes et habitants du quartier et le cinéma en plein air seront développés. L'aire de jeux, la crèche, le skatepark, etc., accueilleront les familles de la Belle de Mai. Les écoles, les centres sociaux et les associations de la Belle de Mai seront associés dans le cadre d'ateliers de pratiques artistiques, visites d'expositions avec des médiateurs, etc... ».

Il ressort que l'élaboration de liens entre les soixante-dix structures résidentes et les opérateurs de la société civile culturelle du quartier de la Belle de Mai représente une partie congrue dans les ambitions de développement de la nouvelle Friche. L'accent est mis sur les activités de divertissement (aire de jeux, skatepark) et de service (crèche, librairie). On peut y lire la croyance selon laquelle l'offre de services et de divertissement favoriserait l'accès à « la culture ».

L'éducation artistique et culturelle ne constitue pas davantage un axe d'action, alors que quatre décennies d'enquêtes sur les pratiques culturelles attestent qu'il s'agit d'un levier majeur de « transformation des conditions de production du "désir" de culture » (Donnat, 2010). Au contraire, la relation présumée « spontanée » du public marseillais à la Friche est privilégiée, conformément au mythe de la révélation qui exalte les capacités naturelles de l'œuvre d'art à émouvoir. Fondée sur la toute puissance du paradigme de la création artistique qui sacralise les œuvres, les artistes et leur régime de singularité²⁰, cette croyance en la force de frappe de l'offre est érigée en slogan sur les programmes de la Friche (« C'est ici que ça se passe »). Ces deux principes désignent une cible naturelle : ceux qui seront charmés par la programmation et par le côtoiement des

artistes. A l'exception des services, les leviers connus permettant de construire une prise en compte des publics (qualité de l'accueil, convivialité du lieu, tarifs, accessibilité, choix des horaires, sensibilisation auprès de populations cible...) sont mobilisés en ordre dispersé, lors de temps forts comme les week-ends « *Made in Friche* ».

Suite aux réhabilitations et extensions achevées fin 2012, le taux d'occupation des locaux réserve de grandes marges de manœuvre : la place pour chanter, jouer de la musique et danser ne manque pas. Mais le critère du paradigme de la création joue pleinement son rôle de sélection des activités. En 2011, sur quarante-quatre actions faisant l'objet d'une fiche détaillée, quinze actions obtiennent un financement de la Direction Régionale des Affaires Culturelle (DRAC) ; les projets soutenus par le CUCS sont peu nombreux. Le droit commun culturel constitue la source de financement majoritaire des partenariats. Seuls sont accueillis durablement les résidences, les workshops et les projets d'artistes. Même si certains s'ouvrent vers des amateurs ou des « occasionnels de l'art », le critère de sélection « *un artiste au cœur du projet* » l'emporte. Les ateliers et les créativités amateurs, soit des activités appartenant au registre de l'éducation populaire, n'ont pas droit de cité, s'ils ne sont pas encadrés par des artistes. Dans ce registre, la Friche se montre la plus conforme des institutions culturelles en reproduisant le clivage entre pratiques artistiques amateurs et professionnelles (Lepage, 2013).

Chaque année, le Système Friche Théâtre et le Pôle culture et éducation établissent une liste

des partenariats tissés entre les « Résidents » et les structures (établissements scolaires, « publics jeunes », associations). En se donnant pour objectif de « *faire savoir aux uns ce que font les autres et inversement* », le rapport 2011 délivre un état des lieux « exhaustif » des types d'action réalisée en partenariat. A l'exception d'une structure résidente (Cinéma du sud) qui cible ses partenaires sur le territoire départemental des Bouches du Rhône (96 collèges) et de la région Paca (143 lycées), il ressort qu'une majorité d'actions concerne des partenaires situés en dehors du quartier de la Belle de Mai : dix partenariats seulement sur un total de quatre-vingt-huit touchent des structures situées dans le 3^{ème} arrondissement. Ce constat, d'une part, rappelle que la construction de partenariats obéit à des logiques qui ne privilégient pas nécessairement le quartier d'implantation. Les quatorze partenariats établis entre « La Locomotive » et des villes des Côtes d'Armor soulignent que le soutien d'un bailleur (ici, l'Association de Développement Culturel et Artistique des Côtes d'Armor) joue un rôle décisif dans le montage des projets. D'autre part, la localisation géographique des partenaires ne semble pas être repérée comme une priorité par la majorité des résidents. Sans doute faut-il voir dans cette inégale répartition une absence de politique culturelle structurée par des objectifs territoriaux clairement définis.

Conjointement aux initiatives de certains résidents, l'équipe a engagé des actions pour travailler la question de l'élargissement et de la participation. Mais en l'absence d'étude quantitative et qualitative sur les publics, il est difficile d'en mesurer les effets.

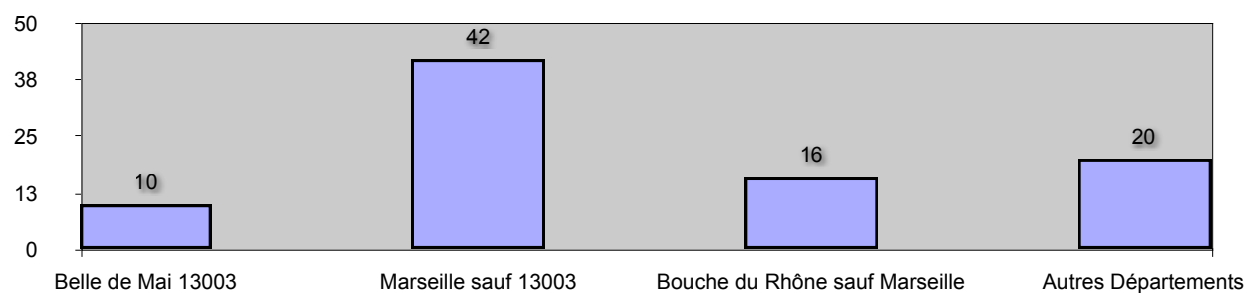


Figure 1. répartition géographique des partenariats établis en 2011 par les structures résidentes de la friche Belle de Mai

Source : Répertoire des actions menées en direction des publics jeunes par les résidents de La Friche la Belle de Mai, décembre 2011, N = 88.

Conjonctuellement, l'année 2013 n'est pas propice à une prise de recul : l'équipe doit gérer à la fois l'immensité de la programmation, la pression médiatique et les aménagements récents. Il reste que contrairement à ce que sous-entend son appartenance à la catégorie des NTA, la Friche n'a à ce jour rien inventé de particulièrement novateur en matière de relation avec les publics. Conforme aux tendances lourdes d'une gouvernance culturelle centrée d'abord sur le développement de l'offre, qui se préoccupe secondairement de l'accessibilité et de l'élargissement des publics, ce constat ne traduit-il pas les contradictions internes aux discours de l'action culturelle de service public ? Il est en effet devenu publiquement difficile de tenir un discours où la question des publics ne soit pas posée, alors que dans les faits, sa prise en compte nécessiterait un redéploiement des budgets et des missions qui affaiblirait la politique de soutien à l'offre.

Modernisation, agrandissement et restructuration semblent accélérer l'intégration de la Friche dans un mode de gouvernance « réaliste » où les impératifs du management prennent le pas sur l'utopie créatrice. A la politique de soutien à l'offre s'ajoutent de nouvelles injonctions en termes d'image, de rayonnement et d'attractivité, soit un cahier des charges comportant de nouvelles contraintes pour les résidents. Si la réduction de leur autonomie venait à se confirmer, la Friche perdrait l'une de ses ambitions fondatrices. Ce que Paul Nizan n'aurait sans doute jamais écrit pour une institution ferait alors sens : avec ses vingt ans, sa pierre blanche dégagée de tout graph et sa position majestueuse dans un quartier pauvre, la Friche incarnerait-elle la fin des NTA et le nouvel âge pragmatique des « politiques culturelles », auto centrées sur la production de biens culturels au service du rayonnement territorial²¹, soumises aux impératifs de la bonne gestion et de la rentabilité ? Un pragmatisme qui peine à inclure des partenariats pour développer l'éducation artistique et culturelle, et à réduire l'écart entre les pratiques artistiques amateurs et professionnelles.

Notes

- 1 Cf. par exemple la notice sur les NTA sur le site d'Artfactories Autr(e)part : <http://www.artfactories.net/-Mission-Nouveaux-Territoires-de-l-.html> – consulté le 16/7/2012. Englobant une grande diversité de statuts et de fonctions, la notion d'opérateurs culturels est une catégorisation problématique. Ces acteurs partagent cependant la capacité à émettre et à diffuser un discours sur leurs projets et leurs réalisations.
- 2 Ce décrochage prend des formes multiples. La persistance des mécanismes de la domination culturelle s'accompagne des effets de la démocratisation scolaire, de moments d'oubli de la domination, de l'hybridation croissante des univers culturels et de l'importance de l'entourage en terme de prescription (Gire, Pasquier, Granjon, 2007).
- 3 Philippe Foulquié, in http://www.lafriche.org/friche/zdyn1/rubrique.php3?id_rubrique=28 - consulté le 10/10/2012.
- 4 Les matériaux empiriques de cette étude reposent sur une série d'entretiens avec, d'une part, des acteurs impliqués dans la vie de la Friche : C. Duport, chargée de mission action culturelle à Zinc ; B. Misraki et M. Chiche (Groupe Dunes) ; O. Thierry, responsable de la communication de la SCIC Friche Belle de Mai ; M. Diedat, étudiant paysagiste à l'École Nationale Supérieure du Paysage de Marseille, une élue de la Mairie de secteur. D'autre part, sur mes propres observations en tant qu'utilisateur et membre d'une compagnie de danse en résidence de création à la Friche.
- 5 « *La Friche, c'est un lieu de travail, de fabrique, on l'oublie beaucoup. Ce n'est pas qu'un lieu public* » (B. Misraki, Groupe Dunes).
- 6 « La Friche a un credo : l'exigence artistique et le croisement des pratiques et des publics. » <http://www.lafriche.org/content/les-principes-actifs>
- 7 <http://www.lafriche.org/content/1992-%E2%80%932013>
- 8 « *L'ancienne équipe de direction était rétive aux études car elle y voyait des raisons commerciales, une manière indirecte de solliciter des sponsors...* » (O. Thierry, responsable de la communication).

- 9 « *Ce n'est pas un bâtiment, c'est un quartier, un morceau de ville dont la construction a été étalée dans le temps. Ce lieu n'a pas d'autre projet que d'être occupé, de fonctionner, de se transformer en marchand.* » Entretien avec Patrick Bouchain (mai 2005) par Fred Kahn. <http://www.lafriche.org/content/patrick-bouchain> ; consulté le 26/3/2013.
- 10 « Au-delà des activités artistiques qui sont au cœur de son projet, elle souhaite - à partir de la culture - « rendre » au public cet immense territoire, le partager, en faire un lieu « commun » en référence au « champ communal » des fêtes, des foires et des rassemblements du village ancien. » <http://www.lafriche.org/content/un-projet-culturel-pour-un-projet-urbain>
- 11 « Ils offrent une vision critique, « décalée » et régénératrice de la réalité, anticipent les mutations de la ville, empruntant d'autres récits que ceux des logiques économiques et des réglementations. Ils éclairent sous un autre jour les questions de circulation, de déplacement, de décloisonnement et de mixité. » » <http://www.lafriche.org/content/un-projet-culturel-pour-un-projet-urbain>
- 12 « La permanence artistique à la Friche est une nécessité, notamment dans la perspective d'instaurer une relation durable à la ville et ses citoyens. Pourquoi ? Parce qu'aujourd'hui créateurs et publics cherchent d'autres relations, fondées sur la réinscription du rôle de l'artiste dans la société et dans sa cité. » <http://www.lafriche.org/content/les-principes-actifs>
- 13 La Friche affirme « sa volonté de se mettre en relation avec son territoire le plus proche ». <http://www.lafriche.org/content/les-principes-actifs> ; consulté le 26/3/2013.
- 14 Dédiée aux cultures numériques, Zinc privilégie des actions associant des artistes en direction des établissements scolaires de la ville de Marseille. Elle procède également à des échanges et des rencontres avec des pays de la Méditerranée.
- 15 « Nous avons accueilli « en nos murs » 1486 personnes participant à des ateliers de créativité ou de création, assistant à des médiations, à des présentations d'œuvres ou de démarches artistiques, venant chercher une « expertise » sur des projets personnels ou se former aux cultures numériques et aux pédagogies de partage de ces cultures. (...) La présence très majoritaire de nouveaux publics (1049 nouveaux venus en 2011, pour 437 familiers ou habitués de la structure) témoignant non seulement de la volonté de ZINC de partager les cultures numériques avec le plus grand nombre, mais aussi du besoin de ces publics à se cultiver au numérique avec d'autres, et dans un cadre de structure culturelle. » Claire Duport, « Un public, des publics, une activité publique », Rapport ZINC, 2011-2012, pp. 1-2.
- 16 « ... l'offre muséale du territoire, pour être variée, accueille un public beaucoup moins nombreux que celui d'autres départements qui disposent pourtant d'un moins grand nombre d'équipements (1 299 474 visiteurs annoncés pour les 41 musées des Bouches-du-Rhône contre 1 164 700 visiteurs pour les 23 musées du Calvados). Tendance confirmée dans l'écart entre la fréquentation affichée par les musées de la ville de Marseille et celle des musées de villes de taille comparable en France : 241 552 visiteurs affichés dans les musées de Marseille en 2009 pour une population de 850.000 personnes environ, contre 330 223 à Lille pour une population de 225 000 habitants, ou 875 982 à Lyon, pour une population de 465 000 habitants (source Muséostat, 2010) » (Suzzarelli, 2012, p.79).
- 17 « *Un espace public, c'est tout le contraire d'un milieu ou d'une articulation de milieux. Il n'existe comme tel que s'il parvient à brouiller les rapports d'équivalence entre une identité collective (sociale ou culturelle) et un territoire* » (Joseph, 1984).
- 18 « *La perte du sens historique est devenue, à l'évidence, celle des théories critiques que l'on distingue mal désormais du discours autocritique que la société tient sur sa propre agitation stérile, sur son propre mouvement paralysant...* » (Richard, 2013, p.10).
- 19 Cf. hier le premier cybercafé de France, puis la constitution d'un foyer d'expression des cultures urbaines ; l'expérience d'espace culturel multimédia (ECM) fréquenté par des « jeunes du quartier », relatée par F. Labarthe (2005). Plus récemment, l'atelier jardinage conduit dans la Friche par les étudiants de l'école du paysage a des effets directs auprès du voisinage : « *Certaines personnes, des parents avec leurs poussettes sont rentrées parce qu'on jardinait Des jeunes viennent, un peu intrigués, et participent (...) Cela crée un espace vert dans le quartier, qui en manque...* » (Entretien M. Diedat).
- 20 Le régime de singularité des artistes (Heinich, 1998) est au fondement de la définition des NTA telle qu'elle est analysée par F. Lextraire (2004, p. 96).
- 21 A la réserve près que ce pragmatisme figurait déjà en 2004 dans certaines analyses : « *La place que s'est*

faite la Friche la Belle de Mai et le rôle qu'elle souhaite jouer dans le cadre du grand projet d'aménagement Marseille Euroméditerranée est un autre exemple, à plus grande échelle, de la manière dont les friches culturelles positionnent la culture et ses formes de développement comme agent du développement social et économique » (Poggi & Vanhamme, 2004, p. 47).

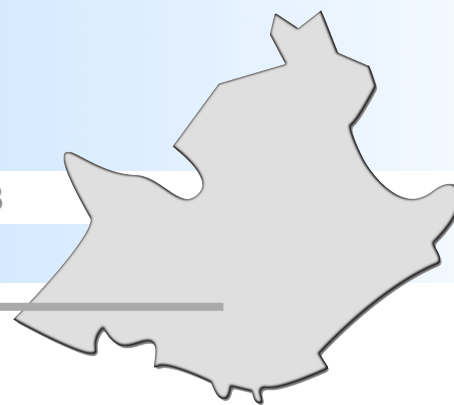
Références

- Donnat, O. (2009). *Les pratiques culturelles des Français à l'ère numérique*. Paris : La Découverte/Ministère de la culture et de la communication.
- Donnat, O. (2010). « Démocratisation de la culture : fin... et suite ? » publié le 12/1/2010 sur le site Observatoire des inégalités (<http://www.inegalites.fr/spip.php?article1144> ; (consulté le 13/10/2012).
- Frémont, A. (1976). *La région, espace vécu*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Gire, F., Pasquier, D., Granjon, F. (2007). Culture et sociabilité. Les pratiques de loisirs des Français. *Réseaux*, n°145-146, 159-215.
- Granjon, F. & Combes C. (2007). La numérimorphose des pratiques de consommation musicale - Le cas de jeunes amateurs. *Réseaux*, n°145-146, 291-334.
- Heinich, N. (1998). *Ce que l'art fait à la sociologie*. Paris : Editions de Minuit.
- Joseph, I. (1984). *Le passant considérable. Essai sur la dispersion de l'espace public*. Paris : Librairie des Méridiens.
- Labarthe, F. (2005). Les jeunes du quartier, l'ECM et Internet : ethnographie d'une appropriation collective. In L. Vieira & N. Pinède-Wojciechowski, *Enjeux et usages des TIC : aspects sociaux et culturels*, Université Bordeaux 3.
- Lepage, F. (dir.) (2013). *Education populaire, une utopie d'avenir*. Paris : Les liens qui libèrent.
- Lextrait, F. (2004). Les nouveaux territoires de l'art. *Culture & Musées*, n°4, 95-102.
- Poggi, M. H. & Vanhamme, M. (2004). Les friches culturelles, genèse d'un espace public de la culture. *Culture & Musées*, n°4, 37-55.
- Raffin, F. (1998). *La mise en culture des friches industrielles : Poitiers, Genève, Berlin. De l'épreuve locale au développement de dispositifs transnationaux*. Ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement.
- Région PACA- Compas-Agate (2012). *Etude sur les disparités socio-spatiales du territoire de la Région PACA*. Document d'études (mai).
- Richard, F. (2013). *L'actuel malaise dans la culture*. Paris : Editions de l'Olivier.
- Serres, M. (2012). *Petite poucette*. Paris : Editions Le Pommier.
- Suzzarelli, B. (dir.) (2012). *Projet scientifique et culturel du MuCEM*. Marseille : MuCEM.

Faire Savoirs

n° 10 - décembre 2013

Sciences humaines et sociales en région PACA



Les Nouveaux Horizons de la Culture

Coordination : André Donzel

Julie Humeau

*Les Tibétains exilés en Inde :
dynamique des réseaux
d'entraide et transformation du
don bouddhique tibétain*

Hubert Amarillo

*La pré-socialisation aux enjeux
de l'emploi dans le sport : une
responsabilisation du temps de
l'adolescence*

Christophe Demarque

*Perspective temporelle future et
communication engageante : une
approche psychosociale du
rapport au futur dans le domaine
de l'environnement*

Jacques Guilhaumou

*Les sociétés méditerranéennes face
au risque. Représentations. Edité par
Bernard Cousin, Institut Français
d'archéologie orientale, Le Caire,
2011*